

# Namur en mai passe son tour en 2015

## FESTIVAL L'ASBL est liquidée

Les entresorts ne seront pas sortis. Les chapiteaux ne seront pas dressés. Les artistes n'envahiront pas les rues du centre de Namur.

« Namur en mai », le festival des arts forains qui animait quatre jours durant la capitale wallonne depuis 19 ans, n'aura pas lieu en 2015. La décision a été entérinée ce vendredi, à l'issue d'une réunion entre le Collège de la Ville de Namur et le conseil d'administration de l'ASBL Promotion des arts forains qui organise le festival.

En cause ? Les grosses difficultés financières enregistrées par l'association. Elles s'étaient traduites dans un premier temps par le licenciement de Nicolas Tirtiaux, le directeur du festival (*Le Soir* du 26/11), puis par la liquidation pure et simple de l'ASBL annoncée ce vendredi par la Ville et le conseil d'administration.

On parle de 500.000 euros de dettes, que le collège et le conseil d'administration imputent la responsabilité à la direction de l'association. « *Les difficultés de l'ASBL ne sont en rien liées à un quelconque prétendu sous-financement public du festival, mais bien à des lacunes patentées, des négligences graves et des fautes de gestion de la direction de l'ASBL* », commente le Collège namurois.

Conséquences de cette liquidation ? Les deux derniers membres de l'ASBL seront licenciés, et le festival ne sera pas organisé en 2015. Sur le plan financier, la facture est aussi

lourde pour la Ville, qui s'était portée garante de l'ASBL à hauteur de 240.000 euros. « *Sur les 240.000, il en restait 198.000 et déduction faite du subside 2015 de 140.000 euros pour le festival, cela devrait circonscrire les frais à une soixantaine de milliers d'euros* », tempère la Ville. Quant aux artistes de l'édition précédente qui réclamaient toujours leur droit à être payés, ils devraient logiquement recevoir leur dû, grâce au subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles octroyé à l'ASBL.

Un espoir demeure, toutefois : le festival pourrait bien revenir en 2016. C'est en tout cas le souhait de la Ville. Un nouveau cahier des charges va bientôt être établi en vue d'octroyer une concession à un organisateur privé afin de faire renaître le festival dans le futur. Avis aux amateurs... ■

**NOËLLE JORIS**